

Un titre départemental et une qualification académique

Les deux équipes de l'ASSM médaillées



Ce mercredi 1^{er} mars se déroulaient les championnats départementaux UNSS organisés par l'ASSM au gymnase Pellé d'Orléans. Nous remercions le club de Tennis de table de Saint Marceau pour la mise à disposition du matériel.

Le format de la compétition impose des équipes mixtes. Durant une rencontre, 5 matchs sont joués : double homme, double femme, individuel homme, individuel femme, et double mixte. Une victoire implique de gagner 3 matchs.

Notre établissement a qualifié 2 équipes. Notre équipe 1 se classe première dans la catégorie collège tandis que notre équipe 2 uniquement composée de benjamins se classe 2^{ème} de sa catégorie.

Les consignes données étaient simples : face à la pression, ne pas faire de fautes directes et forcer l'adversaire à en faire. Développer une conscience tactique et mener une stratégie efficace.

Finalement, cette année, pour notre équipe 1 composée de Sarah, Simon, Yanis et Matthieu pas besoin d'aller jusqu'au double mixte car le titre départemental et la qualification académique sont acquis grâce aux résultats des quatre premiers matchs. A noter, que notre équipe double mixte n'a pas perdu un match (tous gagnés en 3 sets).

Notre équipe 2 composée de Sixtine, Marwan, Maxence et Anès gagnent leur 1^{er} match 4 à 1 malgré leur inexpérience à ce niveau. Hélas, ils perdent leur 2^{ème} match 4 à 1 contre une équipe minime déclassée de la compétition collège par défaut de règlement (des joueurs avec un classement fédéral trop élevé).

Félicitations à nos joueurs pour ces beaux parcours. Bravo pour l'état d'esprit et la rapide adaptation au niveau requis.

Nous remercions encore une fois nos jeunes officiels Mohamed et Augustin pour leur présence sans laquelle nous ne pouvons engager d'équipe. D'autant plus que leur fonction ne leur donne pas le droit de jouer.